

SAMEDI 16 JUIN
& DIMANCHE 17 JUIN



2012

UN CONCOURS IMAGINÉ

par le Musée de la danse à Rennes
& le Théâtre de la Ville à Paris

OUVERT AUX ARTISTES DE TOUTES DISCIPLINES
(danse, théâtre, arts plastiques, musique, architecture, design...)

UNE AVENTURE ARTISTIQUE À PARTAGER

www.danse-elargie.com | www.theatredelaville-paris.com | www.museedeladanse.org

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Le Théâtre de la Ville est subventionné par la Mairie de Paris. **MAIRIE DE PARIS**

Le Musée de la danse est une association subventionnée par le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des Affaires Culturelles / Bretagne), la ville de Rennes, le conseil régional de Bretagne et le conseil général d'Ille-et-Vilaine.



AURÉLIE BRIDAY, *RIMSHOT*



MOHAMED EL KHATIB, *Sheep*



SCALI DELPEYRAT, *Dance is a dirty job but somebody's got to do it*



BRICE BERNIER ET SOFIAN JOUINI - KLP, *Insolents Solistes*



JONATHAN DROLLET ET MARLÈNE SALDAMA, *Un alligator deux alligators ohé ohé*



NOÉ SOULIER, *Little perceptions*



NOUSLOVECHACHA, *Hommage à*

Le plateau comme espace de rencontres et d'expérimentation entre les arts



Danse élargie, concours imaginé ensemble par Boris Charmatz et Emmanuel Demarcy-Mota, respectivement directeurs du Musée de la danse à Rennes et du Théâtre de la Ville à Paris, appelle des artistes de tous bords et de toutes disciplines à imaginer le plateau comme espace de rencontres et d'expérimentation entre les arts.

Avec pour seules règles une durée (10 minutes maximum) et un nombre d'interprètes (3 au minimum). La première édition en juin 2010 fut un succès au-delà de toute attente : 360 projets venus de 22 pays, dont 20 sélectionnés pour le concours suscitant des débats passionnés au sein du jury et 5 prix décernés.

L'attention portée aux candidats ne se limite pas aux deux journées du concours, puisque la plupart de ces artistes ont été suivis et certains accompagnés jusqu'à la production d'une nouvelle pièce. 6 projets ont donné lieu à des résidences au Musée de la danse et à un mois entier de programmation au Théâtre de la Ville-les Abbesses en septembre 2011.

La Fondation d'entreprise Hermès soutient et accompagne au plus près les deux temps du projet, le concours et la programmation qui lui fait suite.

Danse élargie est une aventure unique qui cherche à résister à toute forme de normalisation culturelle et à provoquer le débat.



RADHA VALLI, *Di di di da didi dodo*



NOUSLOVECHACHA, *Hommage à*



NOË SOULIER, *Little perceptions*



BRICE BERNIER ET SOFIAN JOUINI - KLP, *Insolents Solistes*



SCALI DELPEYRAT, *Dance is a dirty job but somebody's got to do it*



LAURA TRISTAN FLORES, *Las Flores*



JONATHAN DRILLET ET MARLÈNE SALDANA, *Un alligator deux alligators ohé ohé*

Appel à projet

Danse élargie est un concours ouvert aux artistes de toutes disciplines (danse, théâtre, arts plastiques, musique, architecture, design...).

Danse élargie est destiné à ouvrir grand les portes du théâtre.

Danse élargie emprunte la forme du concours et espère être un essai collectif où le partage importe autant que la sélection.

EN 2010

250 personnes ont rempli méthodiquement la scène puis l'ont quittée en 10 minutes. Une improvisation mal ficelée a tourné au miracle. 6 danseurs hip-hop ont évolué en silence et à l'unisson. Une déesse égyptienne a dansé avec Dick Rivers et des alligators. Un batteur a joyeusement fracassé ses 400 baguettes de plâtre. Un vrai mouton a avalé les mots de l'auteur. 4 garçons ont dansé dans le vent. Des robots tout droit sortis de *San Ku Kai* ont envahi le plateau. Des créatures masquées et perruquées ont aguiché le public. « Tu dances ou tu meurs » : un concours s'est invité dans le concours. Des danseurs genevois ont sondé les abîmes vocaux de Diamanda Galás. 6 adoreurs en grenouillère rouge ont pratiqué le rituel d'un nouveau théisme. On n'a pas eu le temps de comprendre par où passaient les gestes de 3 danseurs guidés par leurs neurones miroirs. De faux cowboys ont dansé. Un acteur a dit : « *En scène il n'y a pas Tous, il n'y a pas Tous en scène, en scène il n'y a que les morts* ». Une équipe des Beaux-Arts de Cergy a failli gagner à son propre jeu. Une danseuse de cabaret a présenté un numéro de burlesque italo-anglais. Une famille péruvienne a fait le voyage. Une jeune chorégraphe a peint 50 nus en extase devant la mort. 2 filles et 1 garçon en perruque se sont déhanchés sur la musique de Marin Marais.

Et Claudia Triozzi a orchestré le tout en exquise maîtresse de cérémonie.

EN 2012, COMME EN 2010

Il vous suffira d'avoir envie d'occuper le plateau du Théâtre de la Ville pour 10 minutes (au maximum) avec 3 interprètes (au minimum) pour nous soumettre un projet inédit.

VOUS PENSEZ QUE LE THÉÂTRE DE LA VILLE A PERDU LA TÊTE ?
VOUS PENSEZ QUE TOUTE IDÉE DE CONCOURS EST À VOMIR ?
MAIS VOUS AVEZ QUAND MÊME ENVIE DE VOIR CE QUE CELA
POURRAIT BIEN DONNER ? VOUS AVEZ ENVIE DE FAIRE, DE VOIR,
D'ASSISTER, DE TENTER LE COUP ?

VOUS ÊTES LES BIENVENUS, ET NOUS SERONS RAVIS DE VOUS ACCUEILLIR.

RÉGLEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION à télécharger sur
www.danse-elargie.com INSCRIPTION JUSQU'AU 21 MARS

2^e édition DANSE ÉLARGIE 2012



NOÉ SOULLIER, *Little perceptions*

Pour la beauté de l'essai

Dans un vaisseau amiral comme le Théâtre de la Ville, avec une salle de 1000 places et une autre de 400 places, la question de l'expérimentation est aussi délicate que nécessaire.

La politique artistique qui est la nôtre, centrée sur la création et la singularité de chaque auteur, qu'il soit dramatique ou chorégraphique, porte en elle-même une grande part de risques aussi bien esthétiques qu'éthiques. Ne pas se contenter d'organiser du déjà-vu, chercher toujours à révéler des œuvres et des auteurs est une façon de résister à toute forme de normalisation culturelle.

Nous cherchons à favoriser la recherche et l'élaboration de formes et de formats nouveaux, nous tenons à défendre les artistes, assez nombreux dans les temps récents, capables de modifier les frontières entre les arts en inventant de nouvelles modalités et de nouvelles formes de leurs rencontres. Par là, nous revendiquons une place à l'inhabituel, à l'inconnu, à l'imprévu, et tentons de mettre chaque jour ce désir en pratique.

C'est une part de ce désir qui est mise en œuvre avec *Danse élargie*. Au fond, il pourrait s'agir de défendre l'idée d'un concours désintéressé, ce qui veut dire que l'intérêt en est immense, et qu'il se situe exclusivement sur le plan de l'art, de quelque façon qu'on l'entende, et sans que cela doive effrayer quiconque serait porteur à l'égard de la danse de convictions fermes, d'audace, d'imagination et de talent.

Pour cela, le règlement : « trois interprètes, dix minutes », est un axiome simple, qui doit se prêter à des géométries variables. Les libertés formelles, dans une cité, contribuent aussi aux libertés réelles. En outre l'évaluation, ce mot au nom duquel on opprime aujourd'hui les sujets de tous les côtés, se borne ici à une reconnaissance entre artistes : ceux sur la scène et ceux, de disciplines diverses, qui constituent le jury. Les jugements seront donc à bon droit sans appel, sauf à ce qu'un artiste s'en explique avec un autre artiste. Une république d'égaux, en somme. Qu'il y ait débat n'en est que plus souhaitable, mais débat sur la chose même.

Au centre de Paris, un chorégraphe et un metteur en scène s'associent pour un projet dont ils espèrent qu'il peut répondre à certaines des préoccupations d'artistes aujourd'hui, danseurs, comédiens, plasticiens, qui s'en emparent comme d'un jeu. Un jeu que nous espérons joyeux et qui va envahir la grande scène du théâtre. Pour la beauté de l'Essai.

Emmanuel Demarcy-Mota



NOÉ SOULLIER, *Little perceptions*

entretien avec **BORIS CHARMATZ** EXTRAITS – retrouvez l'intégralité de l'entretien en ligne sur www.danse-elargie.com

CÉLINE ROUX – DANSE ÉLARGIE REVÊT LE FORMAT D'UN CONCOURS QUI RÉACTIVE LE PRINCIPE DU CONCOURS DE BAGNOLET, MAIS QUARANTE ANNÉES PLUS TARD. QU'ENGAGE CETTE RÉACTIVATION DE PRINCIPE DANS LE CONTEXTE ACTUEL ?

Boris Charmatz – Je voulais monter un événement sous le titre « Concours de Bagnolet » ! La manière dominante de se poser la question de l'histoire est de penser aux remontages, reconstructions et « répertorisations » de toutes sortes. L'histoire doit surtout être un levier pour l'action contemporaine. Il reste tout un travail à faire d'observation des protocoles historiques de monstration et de création de l'art. Avec la reprise d'un règlement désuet, comme « sorti des limbes », il me semble que nous pouvons nous pencher sur une sorte d'intouchable des années 1980 en mettant le doigt sur une crise artistique toute contemporaine, qui appelle la danse et les autres arts à diversifier la manière d'envisager la vie d'un théâtre et des institutions culturelles. Avec cette réactivation « de principe », nous pouvons créer une occasion d'art toute moderne, car les mêmes règlements n'engendrent pas les mêmes résultats dans un contexte et un esprit qui se sont déplacés. Alors ce nouveau « concours » est potentiellement une occasion contemporaine d'intervenir sur une sorte de ready-made historique sulfureux. [...]

CR – AU MUSÉE DE LA DANSE, VOUS PASSEZ DES COMMANDES, VOUS FAITES DES APPELS D'OFFRE. POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ À CE FORMAT DU CONCOURS ? COMMENT UN ARTISTE S'APPROPRIE-T-IL CE FORMAT ?

BC – Dans l'historique du mot « concours », il y a toute l'ambiguïté de ce terme et de ses enjeux : un concours est à la fois un partage, une mise en commun – on prête son concours à quelque chose – et une mise en tension – de rivalités potentielles. Je veux croire qu'un « concours » est avant tout une occasion de partager un espace, une occasion de mise en commun de la scène, plutôt qu'un lieu machinique de sélection et d'élection. Je suis convaincu qu'un concours peut être un lieu de partage collectif plutôt qu'un espace de compétition néolibérale, et que, sous l'égide d'un « concours », on peut changer singulièrement le type de proposition artistique accueilli sur un plateau de théâtre. De cette antinomie présente dans l'usage du terme lui-même, c'est toute la marge d'interprétation de ce qu'est le phénomène du concours qui m'intéresse. Rappelons-nous, à l'heure de la Star Academy et autres jeux humains marchands, que Sophocle a gagné le Concours de tragédie ou que *La Table verte* de Kurt Jooss fut une pièce de concours !

CR – LA SÉLECTION AURA LIEU À PARTIR D'UN RÈGLEMENT. COMMENT CELUI-CI A-T-IL VU LE JOUR ? EST-CE EN PARTIE UNE REPRISE DE CELUI DU CONCOURS DE BAGNOLET ?

BC – Nous avons fait le choix d'une forme volontairement désuète, elle participe de cette réflexion sur le format. Je m'aperçois qu'on s'intéresse beaucoup à l'histoire de la danse mais moins à celle des formats. Qu'est-ce que reprendre un format et le confronter à notre époque ? Que serait un règlement moderne ? Les propositions peuvent être multiples du moment que cette « règle » des dix minutes maximum pour trois personnes minimum est intégrée comme une donnée contextuelle. Avec Emmanuel Demarcy-Mota, avec qui nous avons concrétisé ce projet, nous voudrions que le plateau du Théâtre de la Ville soit laissé à désirer et voir comment il peut être investi dans un tel contexte.

Avec Danse élargie, nous reprenons une catégorie absurde : un nombre minimum de gens sur le plateau et une durée maximale. Cela définit des paramètres, mais en autorise une multiplicité d'autres. Il est dit « 10 minutes maximum et 3 personnes minimum », mais cela peut être une minute et 40 personnes. Ce n'est pas 10 minutes plutôt qu'une demi-heure ou une heure. Ce n'est pas une pièce qui serait au rabais. C'est prendre le temps à l'envers, mais là encore, c'est une question d'état d'esprit.

Une minute suffit pour faire un flash mob de grande envergure !

On peut proposer un prototype d'œuvre pour un spectateur à la fois et trouver un moyen de l'exposer dans le cadre de ce règlement... C'est cet horizon qui m'intéresse aujourd'hui. Face à cette proposition, je pense qu'il y a des personnes qui se sentent concernées mais qu'il y en a aussi beaucoup qui ne se sentent pas concernées directement. C'est à nous d'aller les chercher ! Nous profitons de Danse élargie pour aller vers... [...]

Ce concours est l'occasion de montrer des prototypes, des projets potentiels, aussi bien que des spectacles à part entière qui s'empareraient avec fougue du plateau. Une chose est sûre : ce projet, dans son essence, est proche de l'art conceptuel, qui peut s'activer avec des œuvres réalisées, décrites, non réalisées, réalisées par d'autres. Aucun cadre ne répond à la liberté de l'art, par définition. Et alors ? École, musée, concours... J'aimerais habiter autrement et collectivement ces espaces symboliques controversés. [...]

CR — DANSE ÉLARGIE EST UN PROJET ÉVÈNEMENTIEL QUI S'INSCRIT DANS LA RÉFLEXION PLUS LARGE DU MUSÉE DE LA DANSE. COMMENT CELA S'ARTICULE-T-IL POUR VOUS ?

BC – Le projet du Musée de la danse tente, à sa manière, de générer des cadres de travail spécifiques, dont le concours n'est qu'une facette. Pour trois ans, nous lançons un chantier réflexif et actif sur la question d'un musée de la danse aujourd'hui. Danse élargie fait simplement partie du paysage polémique et contrasté qui se dessine. L'idée de danse élargie anime le musée bien au-delà de toute idée de concours : le concept et les pratiques de danse doivent être élargis à l'art conceptuel, à toutes les problématiques féministes, postféministes, coloniales, postcoloniales, aux politiques actuelles des mouvements migratoires... Et c'est aussi une pensée de la danse élargie à tous les médias. Pour moi, c'est cela la danse élargie. C'est une largeur de vue à la fois médiumnique, historique et conceptuelle. Par rapport au Musée de la danse, ce concours répond aussi à une idée d'ouverture, comme les commandes et les appels d'offre, les laboratoires de réflexion. La commande peut être la pire chose pour un artiste et elle ne doit pas être un mode dominant. Cependant, elle peut être un bon levier pour faire des choses que ni les uns ni les autres ne feraient. Pour le concours, c'est la même chose ! Ce levier fonctionne pour moi parce que nous actives en parallèle *Expo zéro*, un groupe de réflexion sur une exposition vide d'objet qui est l'opposé de toute compétition. Je me retrouve dans une sorte d'équilibre de gestes presque opposés les uns aux autres... Faire des courts-circuits entre les pratiques me semble nécessaire. L'idée du concours n'est pas un antilaboratoire, parce que c'est aussi un laboratoire d'un autre format : pour le public, pour les participants, pour le jury et les organisateurs.

Céline Roux mars 2010

RETOUR SUR DANSE ÉLARGIE 2010

La 1^{re} édition du concours Danse élargie s'est tenue les 26 et 27 juin 2010 au Théâtre de la Ville à Paris et a rassemblé plus de 1500 spectateurs au cours des deux journées.

LES PROJETS

Plus de 360 candidatures ont été envoyées par des artistes issus de la danse, du théâtre, de la musique, des arts plastiques et des arts numériques en provenance de 22 pays. Le comité de sélection, composé de membres des équipes du Musée de la danse et du Théâtre de la Ville, a retenu 20 projets pour le concours.

Originaires de Colombie, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Israël, Japon, Pays-Bas, Pérou et Suisse, 160 artistes (sans compter le projet de la grecque Lenio Kaklea qui réunissait à lui seul 250 personnes sur le plateau) ont ainsi été accueillis au cours du week-end.

LES PROJETS SÉLECTIONNÉS EN 2010 :

MICHAËL ALLIBERT, *Je ne suis pas une prostituée, j'espère le devenir*

IVAN ARGOTE, YAÏR BARELLI & PAULINE BASTARD, *DANCE OR DIE*

AURÉLIE BRIDAY, *RIMSHOT*

BRICE BERNIER & SOFIAN JOUINI / KLP, *Insolents Solistes*

BLANDINE BUSSERY, MATHILDE CHÉNIN, OLIVIER CYGANEK

& AUGUSTIN GRENÈCHE, *Match Nul*

SCALI DELPEYRAT, *Dance is a dirty job but somebody's got to do it*

JONATHAN DRILLET & MARLÈNE SALDANA,

Un alligator deux alligators ohé ohé

MOHAMED EL KHATIB, *Sheep*

LAURA TRISTAN FLORES, *Las Flores*

ANDONIS FONIAKIS, *Do us apart*

SUGURU GOTO, *L'Homme transcendant*

EMMANUELLE GRACH, *Stardust Cowboy*

TATIANA JULIEN, *la Mort & l'Extase*

LENIO KAKLEA, *Fluctuat nec mergitur*

ALOUN MARCHAL, ROGER SALA REYNER & SIMON TANGUY,
Gerro, Minos & Him

MISS HIGH LEG KICK, *Bodies International « That's Good »*

NOUSLOVECHACHACHA, *Hommage à*

SYLVAIN RIÉJOU, *Clip pour Ste Geneviève*

NOÉ SOULIER, *Little perceptions*

RADHA VALLI, *Di di di didi dodo*

LA MAÎTRESSE DE CÉRÉMONIE 2010

CLAUDIA TRIOZZI danseuse, chorégraphe

LE JURY DE SPECTATEURS 2010

THOMAS ADAM-GARNUNG, CYRILLE BENHAMOU, FATOU CHALLE, MARIO FERREIRA, ROSE GAILLARD, JOHANNA GUTIERREZ, SOLEN LE MAREC, CLÉO PALLY, IRÈNE PHAM, GEORGES RANDE, ISABELLE SOLE.

LE JURY 2010

À l'image de l'appel à projet du concours, le jury a rassemblé en 2010 quatorze artistes issus de différentes disciplines, originaires d'Afrique du Sud, Brésil, Canada, France, Grande-Bretagne, Hong-Kong, Liban et Singapour :

BORIS CHARMATZ danseur, chorégraphe

MÉDÉRIC COLLIGNON musicien

EMMANUEL DEMARCY-MOTA metteur en scène

CLAIRE DENIS cinéaste

VALÉRIE DRÉVILLE comédienne

TIM ETCHELLS artiste plasticien, écrivain, metteur en scène

KHALIL JOREIGE artiste plasticien, cinéaste

BENOÎT LACHAMBRE chorégraphe

ANGE LECCIA artiste plasticien

VALÉRIE MRÉJEN artiste plasticienne, écrivain, cinéaste

ONG KENG SEN metteur en scène

ROBYN ORLIN chorégraphe

LIA RODRIGUES chorégraphe

DICK WONG auteur de performances

LES LAURÉATS 2010

1^{er} PRIX NOÉ SOULIER, *Little perceptions*

Dotation Danse élargie : 10 000 €

Dotation Fondation d'entreprise Hermès : 5 000 €

2^e PRIX ALOUN MARCHAL, ROGER SALA REYNER ET SIMON TANGUY,
Gerro, Minos & Him

Dotation Danse élargie : 7 000 €

Dotation Fondation d'entreprise Hermès : 4 000 €

3^e PRIX BRICE BERNIER ET SOFIAN JOUINI / KLP, *Insolents Solistes*

Dotation Danse élargie : 4 500 €

Dotation Fondation d'entreprise Hermès : 3 000 €

PRIX SPÉCIAL DU JURY AURÉLIE BRIDAY, *RIMSHOT*

Dotation Danse élargie : 2 500 €

PRIX DU PUBLIC SCALI DELPEYRAT, *Dance is a dirty job but somebody's got to do it*

Dotation Danse élargie : 1 500 €

avec le soutien de N&Co et du comité d'entreprise de la Semapa



CLAUDIA TRIOZZI ET LES ARTISTES DU CONCOURS 2010



SCALI DELPEYRAT PRIX DU PUBLIC



EMMANUEL DEMARCY-MOTA ET BORIS CHARMATZ



NOUSLOVECHACHACHA, *Hommage à*



ALOUN MARCHAL, ROGER SALA REYNER ET SIMON TANGUY, *Gerro, Minos & Him*



MOHAMED EL KHATIB, *Sheep*



RADHA VALLI, *Di di di da didi dodo*

PHOTOS
AGATHE POUPENY

L'APRÈS CONCOURS

Au-delà de la compétition, le Théâtre de la Ville et le Musée de la danse souhaitent prolonger le lien initié à l'occasion de Danse élargie. La plupart des artistes ont été suivis et certains accompagnés dans le développement de leurs projets depuis la première édition.



AU THÉÂTRE DE LA VILLE : PROGRAMMATION DANSE ÉLARGIE – SEPTEMBRE 2011

À la rentrée 2011, le Théâtre de la Ville présente en ouverture de saison, au Théâtre des Abbesses, quatre des artistes lauréats du concours avec des pièces nouvelles ou bien issues des projets présentés pour Danse élargie.

KLP / SOFIAN JOUINI *Tour of Duty*

⇒ du 7 au 10 septembre 2011 (nouvelle création)

SIMON TANGUY *Japan*

⇒ du 15 au 20 septembre 2011 (nouvelle création)

NOÉ SOULIER *Little perceptions / Le Royaume des ombres / D'un pays lointain* (en partenariat avec le Ballet du Rhin)

⇒ du 15 au 20 septembre 2011 (projet Danse élargie et nouvelles créations)

SCALI DELPEYRAT *Dance is a dirty job but somebody's got to do it*

⇒ du 23 au 30 septembre 2011 (projet Danse élargie, version finalisée)

AU MUSÉE DE LA DANSE : RÉSIDENCES D'ARTISTES – SAISONS 2011 / 2012 ET 2012 / 2013

Le Musée de la danse accueille en résidence certains des artistes sélectionnés pour le concours Danse élargie 2010 afin de leur permettre de développer leur projet et les accompagner par un regard attentif et critique.

YAÏR BARELLI résidence

⇒ avril 2011

NOÉ SOULIER résidence et présentation publique de *Le Royaume des ombres* et *D'un pays lointain*

⇒ oct. 2011

ALOUN MARCHAL, ROGER SALA REYNER ET SIMON TANGUY résidence et présentation publique de *Gerro, Minos & Him* et *Japan*

⇒ novembre/décembre 2011

LENIO KAKLEA résidence

⇒ septembre/octobre 2012



RADHA VALLI, *Di di di da didi dodo*



ALDUN MARCHAL, ROGER SALA REYNER ET SIMON TANGUY, *Gerro, Minos & Him*



NOË SOULIER, *Little perceptions*



B. BUSSERY, M. CHÉMIN, O. CYGANEK ET A. GRENÈCHE, *Match Nul*



LENO KAKLEA, *Fluctuat nec mergitur*



JONATHAN DRILLET ET MARLÈNE SALDANA, *Un alligator deux alligators ohé ohé*



LAURA TRISTAN FLORES, *Las Flores*

PRESSE

[...] Réactiver le concours a plusieurs intérêts. Cela permet au Théâtre de la Ville d'accueillir des formes courtes, puisque les pièces proposées sont de dix minutes avec au moins trois interprètes. Cela s'inscrit dans la politique du Musée de la danse qui fait de l'histoire un levier pour l'action contemporaine. En outre, le public a ainsi l'opportunité d'avoir un panorama actuel.

Si l'idée du concours a toujours déplu à ceux qui s'opposent à toute forme de compétition, Boris Charmatz rappelle justement qu'« à l'heure de la *Star Academy* et autres jeux humains marchands, *Sophocle* gagna le concours de tragédie et que *La Table verte* de Kurt Jooss fut une pièce de compétition ». [...]

Marie-Christine Vernay, *Libération*, 26 juin 2010

Un vent de parodie a soufflé sur le Théâtre de la Ville à l'occasion de la présentation des douze finalistes de Danse élargie - première manifestation du genre en France depuis le déclin du Concours chorégraphique international de Bagnolet, en 1988. Pas une brise légère, tendrement taquine, mais une vraie bourrasque d'ironie furieuse, de kitsch, de mauvais goût, d'orgie critique, de cabaret sauvage! Les cibles: la danse contemporaine, conspuée dans ses fondamentaux - ses figures mythiques, son enseignement, ses poncifs stylistiques-, le spectacle, bien sûr, et enfin la compétition en elle-même - cf le *Match nul* du quartet Bussery, Chénin, Cyganeck et Grenèche. À croire que cette décennie naissante, du moins si l'on s'en tient à la journée d'hier (et pour faire écho à la *Dynastie* des jeunes artistes plasticiens présentée en ce moment au Palais de Tokyo) aurait déjà intégré les leçons irrévérencieuses de ses aînés, celles de la compagnie Zerep par exemple. Baroque et décomplexée, persifleuse et cabotine, telle serait la tendance scénique actuelle ? Une sélection 2010 qui nous le laisse penser. [...]

De notre côté, nous accorderons une mention spéciale à la maîtresse de cérémonie, la charismatique Claudia Triozzi, pour ces interludes décalés, et à la première proposition de la journée, *Fluctuat nec mergitur*, qui est parvenue à rassembler 300 figurants sur la scène du Théâtre de la Ville, rappelant par cet exploit que la danse, la scène, l'art, ce sont d'abord des actes de présence et une affaire de regard(s).

Céline Piettre, *www.paris-art.com*, 29 juin 2010

EN PARTENARIAT AVEC



ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE LA CRÉATION ET SOUTENIR LA PRODUCTION.

Fidèle aux valeurs de sa maison fondatrice, la Fondation d'entreprise Hermès confirme son engagement en faveur de la culture et de la solidarité, incitant l'inventivité, notamment par le croisement des disciplines.

Pour la création contemporaine, elle a développé depuis 2008 des programmes sur mesure : production de ses expositions à travers le monde, mise en place de résidences d'artistes plasticiens dans les manufactures Hermès, organisation du Prix Émile Hermès pour le design...

Voici quelques mois, la Fondation a présenté la première édition de *New Settings* au Théâtre de la Cité internationale, un programme annuel de soutien à la production de spectacles nés de la rencontre entre les arts plastiques et les arts de la scène.

Parallèlement, elle a accompagné de nombreux projets, allant de la formation de jeunes chorégraphes (programme *Transforme* de la Fondation Royaumont) au soutien à la création de spectacles (*Pas de Deux* de Raimund Hoghe et *Sacre* de David Wampach, en 2011).

La Fondation d'entreprise Hermès encourage ainsi les talents et conforte les nouvelles écritures artistiques. Un mot d'ordre : pas de renouvellement des formes sans prise de risque !

En 2012, la Fondation est heureuse de reconduire son soutien à **Danse élargie**, dont elle avait accompagné la première édition en 2010, en partenariat avec le Musée de la danse à Rennes et le Théâtre de la Ville à Paris. Ce concours, ouvert à tout artiste tenté par une aventure scénique nouvelle, est pour la Fondation un moyen pertinent de favoriser l'émergence de la création et d'en soutenir la production.

www.fondationdentreprisehermes.org